

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2020_042

Séance du mercredi 10 juin 2020

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 05/06/2020

Présents : 19

L'an deux mille vingt et le dix juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

Votants: 19

Pour : 18

Contre : 1

Secrétaire de
séance: Florence BOISSIER

Présents : Catherine BLACLARD, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Stephan MAURIN, Daniel MOLINES, Olivier MALACHANNE, Lucie BONICEL, Sophie BOISSIER, Fabienne PUCHERAL MOLINES, Gilles MERCIER, Guillaume HARVOIS, Mathieu PUCHERAL, Florence BOISSIER, Thibaud MALGOUYRES, Clara ARBOUSET, Cyril DJALMIT, Julie DELES

Représentés:

Excusés:

Absents:

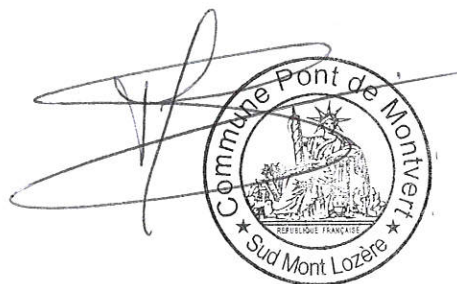
Objet: Extension de terrasses - DE_2020_042

Dans le cadre de la crise sanitaire et à titre exceptionnel, Monsieur le Maire propose d'autoriser une extension de l'occupation du domaine public correspondant à une place de parking pour chacun des deux bars de la commune afin de permettre l'augmentation du nombre de tables proposées à la clientèle en respectant le protocole sanitaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'autoriser l'extension de l'occupation du domaine public correspondant à une place de parking pour chacun des deux bars de la commune. Un arrêté mentionnant les établissements concernés sera établi par Monsieur le Maire.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphane Maurin



The image shows a circular official stamp of the Commune of Pont de Montvert, Sud Mont Lozère. The stamp features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'Commune Pont de Montvert' and 'Sud Mont Lozère'. A signature is written over the stamp.

RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 11/06/2020 048-200057594-20200610-DE_2020_042-DE